



Assemblée générale

Adret Morvan
association loi 1901
R.N.A. : W582000487

siège :
Le Carrouège
Carrefour de Vauclaix
58140 Vauclaix

www.adretmorvan.org
contact@adretmorvan.org

Convocation à l'assemblée générale

Chère adhérente, Cher adhérent,

L'assemblée générale statutaire de notre association se réunira le samedi 16 septembre 2023 à 15 h 30 au Carrouège : carrefour de Vauclaix 58140 Vauclaix.

Vous trouverez ci-joint :

- l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire
- la liste des candidats au conseil d'administration déclarés à ce jour (ci-contre).
- une procuration si besoin
- les rapports : moral, d'activité et financier

L'AG se tiendra en physique et en visio si au moins un adhérent le demande.

Les procurations sont aussi, bien sûr, toujours d'actualité (2 par personnes max).

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire

15 h 30 - 16 heures : accueil et renouvellement des adhésions

16 heures - AG statutaire rapports

- présentation du rapport moral
- présentation du rapport d'activité
- présentation du rapport financier

Vote des rapports

Vote du montant de la cotisation (proposition du CA 10 euros)

- présentation et élection des candidats au CA et vote sur les candidats au CA...

18 heures : présentation et débat sur des pistes d'évolution du Carrouège

19 heures - apéro suivi d'un repas de crapiaux

CANDIDATURE déclarées à ce jour

Anne Daveau
Anne Faisandier
Christiane Lachot

Administrateurs sortants

Anne Daveau
Anne Faisandier
Clarisse Holik
Christiane Lachot

Membres du CA non sortants

Maire-Anne Guillemain
Régis Lindeperg
Roger Prost
Nicolas Henry
David Bornstein
Thierry Vacher
Marie-Agnès Brun

IMPORTANT

La personne donnant le pouvoir et la personne le recevant doivent être adhérents à l'association et à jour de cotisation. Un mandataire ne peut être porteur de plus de 2 mandats conformément aux statuts.

À retourner à Adret Morvan, Le Carrouège
Carrefour de Vauclaix
58140 Vauclaix ou
contact@adretmorvan.

Procuration

Je soussigné(e)

donne pouvoir à M. M^{me}

de me représenter et voter à l'assemblée générale d'Adret Morvan du 16/09/23

Le

à

signature
précédée de la mention
manuscrite « bon pour pouvoir »

signature du mandataire,
précédée de la mention manuscrite « bon pour
acceptation du pouvoir »



Assemblée générale

Adret Morvan
association loi 1901
R.N.A. : W582000487

siège :
Le Carrouège
Carrefour de Vauclaux
58140 Vauclaux

www.adretmorvan.org
contact@adretmorvan.org

<i>Rapport moral</i>	1
<i>Rapport d'activité</i>	1
<i>Perspectives</i>	4
<i>Rapport financier</i>	5

Années 2022 - AG 2023

Rapport Moral

2022 a vu notre lutte contre l'industrialisation de la forêt continuer mais aura été marquée aussi par un engagement fort contre le projet agrivoltaïque de Dirol-Germenay.

La forêt

La forêt reste un thème majeur dans les activités de l'association avec le développement des collaborations multiples avec les associations locales du Morvan notamment au sein de SOS forêt Bourgogne et avec des associations nationales au sein notamment de SOS forêt France et de l'Appel pour des forêts vivantes.

Globalement le sujet forêt avance fort car nous pouvons affirmer aujourd'hui qu'une bonne partie de la population est convaincue de la « malforêt » française et de plus en plus sensible à nos propositions sur la gestion forestière. Ces avancées ne sont pas bien sûr dues seulement à Adret Morvan mais nous y avons pris une part non négligeable et le Morvan est devenu un incontournable pour tout journaliste commençant une enquête sur la forêt française...

Le sujet avance mais la loi non, ou du moins pas encore. Car sans modification de la loi, les gains sur des batailles comme la charte forestière ou la rédaction des SRGGS (voir rapport d'activité en mai) restent trop faibles pour sauver la forêt. Les choses bougent aussi toutefois à l'assemblée comme au sénat ou de nombreux députés et sénateurs développent des propositions proches de nos objectifs. Pour l'instant la plupart des différentes tentatives n'ont cependant pas obtenu une majorité et pour les celles qui étaient en voie de l'obtenir, le gouvernement a jusqu'à maintenant réussi à manœuvrer pour éviter un vote... Cependant tout espoir n'est pas perdu d'obtenir quelques avancées significatives

dans un contexte où les luttes forestières se propagent partout en France.

Le contexte général de changement climatique valide aussi nos propositions. Suite à la crise des scolytes (mort des épicéas) de plus en plus de forestiers doivent en effet reconnaître que la monoculture est devenue trop risquée même d'un point de vue strictement financier. Les approches évoluent doucement, y compris des grosses unités comme la caisse des dépôts qui annonce abandonner la monoculture. Mais cette évolution est paradoxalement freinée par les initiatives du gouvernement qui, sous influence des lobbies, déverse des sommes d'argent colossales pour maintenir sous perfusion la filière industrielle, comme le plan de relance ou la plantation d'un million d'arbres...

Cependant le changement climatique est aussi un danger menaçant au-delà des conséquences sanitaires car certains, proches du gouvernement, prônent une anticipation de la mortalité des forêts, c'est-à-dire un remplacement des forêts par des essences « adaptées ». Pour être clair on coupe des forêts saines pour les remplacer par des essences soi-disant résistantes : donc coupes rases et plantations. Un contexte très très dangereux donc...

L'agrivoltaïsme

Nous avons malheureusement eu cette année un 2e gros dossier à traiter : le projet agrivoltaïque de Dirol-Germenay et derrière 67 projets du même type pour la Nièvre. En effet, la chambre d'agriculture de la Nièvre, contrairement aux autres chambres départementales qui cherchent à préserver les terres agricoles, prône cette technique et vu de financer des bassines (réserves d'eau pompées dans la nappe)...

Après une étude fine du dossier, nous considérons que ce projet est bien loin de répondre aux critères qui devraient présider à l'acceptation de ce type de projet. Nous avons collaboré

avec plusieurs associations nivernaises et avec la confédération paysanne de la Nièvre pour étudier ce projet et définir les problèmes posés par ces techniques aux terres agricoles et à l'environnement. Nous avons donc contractualisé avec une avocate qui nous conduira à attaquer le projet au tribunal administratif.

Le Carrouège

Le siège d'Adret Morvan, géré pour sa partie commerciale par l'association Sycomor, a repris une pleine activité bien que le contre-coup du Covid ne soit pas encore résorbé.

Rapport d'activité

Janvier

Participation à la rédaction de la charte forestière du PNR Morvan

En cours d'année et en prolongation de 2022, Adret Morvan participe à la rédaction de la charte en collaboration avec les associations et groupements forestiers citoyens du Morvan pour essayer de peser face à la vision industrialiste de certains représentants de la filière bois.

Action à Nevers pour dénoncer l'inaction climatique de M. Macron

Pour clôturer la campagne d'enlèvement de portraits du Président, Action Non-Violente - COP21 organisait le 19 Janvier une action Place de l'Europe à Nevers. ANV-COP21 avait

sollicité la participation d'Attac Nièvre, Sortir du nucléaire, Youth for Climate Nevers et d'Adret Morvan pour dénoncer la politique d'industrialisation de la forêt, délétère pour la biodiversité et le climat. « Nous estimons que ces cinq années de quinquennat furent cinq années qui sont perdues dans la bataille climatique » a affirmé Marion Leroy de la Brière, porte-parole de ANV-COP21. Pour Adret Morvan, Clarisse Holik a dénoncé les renoncements et les mesures qui contribuent à la détérioration de la biodiversité et Roger Prost a développé plus spécifiquement le volet forêt. Symboliquement les participants ont « goudronné » un des portraits d'Emmanuel Macron.

Réunion du groupe de coordination de l'Appel pour des forêts vivantes à Paris

Marie-Anne Guillemain et Régis Lindeperg (co-présidente et co-président d'Adret Morvan) étaient présents à cette réunion d'organisation du groupe et de préparation de la « saison 2 » qui se tiendra mi-mars dans les Pyrénées. Adret Morvan, Canopée, le Groupe national de sauvegarde des arbres, le groupement forestier du Chat sauvage, le Réseau pour les alternatives forestières, le Snuften Solidaire, SOS forêt, le Syndicat de la Montagne limousine et Touche pas à ma forêt ont posé les jalons pour engager les prochaines étapes de l'Appel pour des forêts vivantes.

Adret Morvan à l'Apérotiba

C'est l'apéro climat mensuel d'Alternatiba Nevers! Un moment informel de partage et d'échange. Le 6 janvier Clarisse Holik et Régis Lindeperg y ont représenté Adret Morvan aux côtés de l'association La Bresseille (qui a lancé l'alerte sur la forêt du Mt Toulour) autour de la thématique de la forêt bien sûr...

Février

Adret Morvan à la convergence des Zut le 5 février pour une journée forêt à Montigny aux Amognes

- Marche commentée en forêt: rendez-vous sur la place du village, (marche d'environ 2 h-2h30)

17h00 - « La forêt est à nous »: projection du film d'Anne Faisandier, en présence de la réalisatrice

18h00 - Table ronde et discussions sur L'économie de la forêt avec les intervenants: Nicolas Henry, association ADRET Morvan, Thierry Vacher, gestionnaire de forêts privées, Guillaume Gilon, ONF, Jean-Philippe Robin, chargé de la forêt pour la commune de Montigny aux Amognes

Mars

Samedi 26 mars: Conférence-débat au Carrouège, pourquoi faut-il préserver les abattoirs de Corbigny?

Débat avec 3 membres du collectif. Les abattoirs de Corbigny ont cessé leur activité au 31 décembre dernier. En plus d'être un événement social traumatique, un non-sens économique au cœur d'une région d'élevage, cette situation illustre la difficulté actuelle à aborder avec tous les acteurs les nombreux enjeux que recouvre le maintien d'un tel outil de proximité ...

Appel pour des forêts vivantes

Participation de Adret Morvan au temps 2 de l'Appel pour des forêts vivantes à Nestier (Pyrénées): 4 jours de débats, échanges, groupes de travail en vue de mieux structurer les luttes forestières. Adret Morvan est membre fondateur de l'Appel et co-organisateurs de ces journées qui se sont déroulées dans les Pyrénées.

Extrait de l'article de Terrestres sur ces rencontres:

Cette première rencontre, loin du coup d'éclat, a bien eu l'effet d'une montée de sève, d'un fleurissement: elle fut un temps et un espace permettant au mouvement de défense des forêts de poser ses premiers jalons communs, de sortir de terre, de se ramifier et de se massifier. Plus encore qu'hier, les frondaisons des forêts vivantes résistent aux fondations industrielles de la malforestation.

Bilan public lors d'un Café forêt le vendredi 18 mars

Avec Valérie Bernadat, porte-parole de l'association la Bresseille qui défend le Mont Toulour, Frédéric Beaucher, gérant du groupement forestier Le Chat Sauvage, Marie-Anne Guillemain et Régis Lindeperg, coprésidents d'Adret Morvan, ont pu échanger avec les représentants de plus de 40 collectifs venus de toute la France. Pendant trois jours, 120 personnes, militants associatifs, professionnels, représentants syndicaux, universitaires, tous engagés dans la lutte pour sauver les forêts françaises, ont partagé leurs expériences, approfondi leurs savoirs, défini des objectifs communs.

Avril

Rédaction de fiches juridiques

Engagement de Maître Blanche Magarinos-Rey en vue de réaliser une série de fiches juridiques les questions juridiques récurrentes sur la forêt, les haies, les chemins ruraux qui ont été publiées en fin d'année sur le site d'Adret (onglet J'agis)

Spectacle forêt

16 avril 21 h — Spectacle audiovisuel immersif dans les dernières forêts sauvages d'Europe

Avec Bernard Boisson, photographe, auteur, président de l'association Forêt citoyenne.

Samedi, à la tombée de la nuit, Bernard Boisson, nous a déplacés au cœur des forêts sauvages avec un spectacle audiovisuel et sonore immersif exceptionnel.

Au Carrouège samedi 7 mai 2022 Inauguration de l'exposition « Notre-Dame-des-Landes — Histoire d'une lutte populaire »

L'historique de cette lutte qui est d'abord une lutte paysanne dès les années 1960 et bien avant l'opération César de 2012, est raconté en 26 toiles de 1,20 m par 0,80 m. Non exhaustive, l'exposition couvre des années 1960 à janvier 2018 (date de l'abandon du projet). 40 acteurs ont réalisé cette exposition photo qui nous vient de Notre-Dame des Landes

Analyse et rédaction d'amendements au Schéma régional de gestion sylvicole (SRGS) Rédaction d'un argumentaire pour aider les adhérents à participer à la consultation publique.

Les SRGS regroupent les directives régionales (dans le cadre des règles nationales) qui seront appliquées par le centre régional du CNPF pour juger de la recevabilité des plans de gestion. Concrètement toute avancée que nous pourrions obtenir dans la rédaction de ce document se traduirait concrètement dans les forêts du Morvan.

Mai

Mont Toulour

Où nous avons participé à la manifestation organisée par l'association La Bresseille pour empêcher une coupe rase. Les propriétaires modifient leur plan de gestion: la coupe rase n'aura pas lieu.

Soutien à Thomas Brail

Le grimpeur arboriste Thomas Brail occupait un arbre sur le Champ de mars pour dénoncer l'état de nos forêts et leur industrialisation. Il vivait dans une tente suspendue à dix mètres de hauteur et face à l'inertie du gouvernement avait entamé une grève de la faim. Adret Morvan, avec d'autres associations a affiché son soutien notamment via une vidéo des associations du Morvan.

Juin

Questionnement sur le programme forêt des candidats aux élections législatives et

publication sur le site des réponses.

Soirée « Vins libres et sans complexes » sur le vin naturel au Carrouège **Charte forestière : soutien mesuré des associations**

Les associations environnementales du Morvan et les groupements forestiers citoyens ayant participé à l'élaboration de la nouvelle charte forestière envoient un courrier à l'attention du Parc et des membres du comité syndical du Parc pour souligner les avancées du projet de charte forestière mais listent aussi un certain nombre de réserves.

Juillet

Dirol, des panneaux solaires dans les prés

Relance du projet et analyse par Adret Morvan des documents de consultation du public, coordination avec le collectif Nièvre énergie.

Un projet de 73,9 ha, 186917 m² de panneaux solaires et 39585 kWc de production électrique (kilowatt de crête – puissance maximale) livré à la consultation publique.

Août

Café "Eau et forêt" vendredi 5 août au Carrouège avec deux députés Nupes

Sortie forêt avec les 2 députés pour expliciter la problématique forestière du Morvan et débat au Carrouège le soir sur eau et forêt avec Antoine Léaument et Thomas Portes, en visite dans la Nièvre.

Septembre

17 septembre : « Causerie » avec un des animateurs du « rond point du Tampon » sur l'île de La Réunion

Le dernier rond point des gilets jaunes, toujours en activité, devenu un haut lieu d'échange de partage et de rencontre sur l'Île de la Réunion.

Réunion « Ne tombons pas dans le panneau! »

La réunion organisée par le collectif de Dirol-Germenay avec l'appui d'ADRET-Morvan et de la Confédération Paysanne de la Nièvre (animation), s'est tenue le 24 septembre à Cropigny. Une grosse centaine de personnes a participé à cette réunion où le collectif Énergie 58, Adret Morvan et la confédération Paysanne ont pu exposer les problèmes posés par le projet de Dirol-Germenay. Les opposants à d'autres projets similaires en cours (Les prés de la Garde – St Pierre-le-Moutier, le collectif contre le projet d'Anthien ainsi qu'Attac et le Gabni (Collectif Nivernais pour une

Agriculture Durable), LFI ont pu élargir le propos. Coté élus, Fabien Bazin, le président du Conseil départemental, Sylvain Mathieu, le président du Parc et conseiller régional, Patrice Joly sénateur de la Nièvre et plusieurs maires étaient dans la salle (enfin... la stabulation).

Prise de contact avec des avocats pour nous aider contre le projet agrivoltaïque de Dirol Germenay

Octobre

Participation à l'enquête publique et rédaction d'un argumentaire contre le projet agrivoltaïque de Dirol Germenay

À l'attention des adhérents pour faciliter leur contribution à l'enquête publique.

Novembre

Action ONF à Paris 82 heures d'action non-stop pour sauver l'ONF

Signature d'une tribune collective sur la situation de l'ONF et participation à la déclamation de la liste des 140 000 signataires de la pétition pour le maintien de l'ONF sur l'Esplanade des Invalides pendant que l'Assemblée Nationale décidera du budget accordé à l'ONF en 2023.

Avocate

Engagement d'une avocate pour contre les panneaux solaires sur les terres agricoles en vue de recours juridiques.

Décembre

Le serment des 103 – Unis pour la terre au Larzac

Le serment des 103, l'acte fondateur qui signe la naissance solennelle du groupe des paysans du Larzac, est le point de départ de ce film qui raconte les 10 années de bras de fer avec le pouvoir, jusqu'au retrait du projet d'extension du camp militaire de la Cavalerie par François Mitterrand après son arrivée au pouvoir.

Avec la présence d'un militant du plateau du Larzac.

Quand l'État ne protège pas un site classé...

Communiqué de presse et courrier collectif au ministre de la Transition écologique en réaction à une coupe rase sur le site du Mont Préneley (Nièvre) en collaboration avec les associations La Bresseille / Autun Morvan Écologie / Adret Morvan / FNE Bourgogne / Groupements forestiers GFSFM et Chat sauvage / Les amis de notre forêt au Duc / ADENY / Yonne nature environnement.

Le site du « Mont Préneley et des sources de L'Yonne » est classé depuis le 24 mars 2000 avec pour objectif de préserver le paysage, la forêt et la biodiversité de ce massif de 900 hectares. Et pourtant, l'État autorise des travaux forestiers – coupes rases et monoculture de résineux – qui portent une atteinte grave à la préservation de ce site remarquable. 9 associations demandent donc au ministre de la Transition écologique de mettre fin à ces coupes.

Formation forêt

Préparation d'une formation forêt pour que chaque adhérent puisse être capable de parler forêt avec tous, y compris vos élus ou des professionnels de la forêt. Une formation structurée des fondamentaux à connaître sur la forêt française et la forêt du Morvan, jusqu'à des sujets plus pointus comme le cycle du carbone et de l'eau, la génétique ou l'épigénétique des arbres...

Tout au long de l'année

La lettre hebdo, la mise à jour du site, l'entretien technique du site, les réponses aux sollicitations diverses notamment mails ou coup de fil de journalistes, étudiants, associations, diverses réunions notamment avec les associations de la Nièvre membres de la coordination sur le photovoltaïque au sol, participation à la gestion et à la programmation du Carrouège et les multiples tâches administratives et comptable à assumer, la participation à la charte forestière du parc, à la gouvernance de SOS forêt France et de l'Appel pour des forêts vivantes...

Perspectives

L'enjeu à venir est essentiel sur la forêt et doit passer par une modification de la loi. Nous participerons en collégialité avec les associations locales et nationales des collectifs ou nous unirons aux actions visant à atteindre cet objectif.

L'autre enjeu important sera le recours au tribunal administratif engagé contre le projet de Dirol Germenay. Une victoire pourrait freiner les 64 projets similaires dans la Nièvre dans les cartons ou déjà engagés.

Compte de résultat 2022

COMPTE DE RESULTAT de Janvier 2022 à Decembre 2022

PRODUITS D'EXPLOITATION			
	Vente de marchandises	66.00	
	Production vendue (biens et services)	0.00	

	CHIFFRE D'AFFAIRES NET	66.00	
	Production stockée	0.00	
	Production immobilisée	0.00	
	Subventions d'exploitation	0.00	
	Reprises sur amort. prov., transferts de charges	0.00	
	Autres produits	4890.40	

	TOTAL des PRODUITS D'EXPLOITATION	4956.40	
CHARGES D'EXPLOITATION			
	Achats de marchandises	146.15	
	Variation de stock	0.00	
	Achat de matières prem. et autres approv.	0.00	
	Variation de stock	0.00	
	Autres achats et charges externes	2030.30	
	Impôts, taxes et versements assimilés	934.00	
	Salaires et traitements	0.00	
	Charges sociales	0.00	
	Sur immo.: dotation aux amortissements	1114.53	
	Sur immo.: dotation aux provisions	0.00	
	Sur actif circulant: dotation aux provisions	0.00	
	Pour risque et charges: dotation aux provisions	0.00	
	Autres charges	30.25	

	TOTAL des CHARGES D'EXPLOITATION	4255.23	
RESULTAT D'EXPLOITATION			701.17
PRODUITS FINANCIERS			
	De participation	0.00	
	D'autres val. mobil. et créances d'actif immob.	0.00	
	Autres intérêts et produits immobilisés	12.99	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	0.00	
	Différences positives de change	0.00	
	Prod. nets / cessions de valeurs mob. de placem.	0.00	

	TOTAL des PRODUITS FINANCIERS	12.99	
CHARGES FINANCIERES			
	Dotation aux amortissements et aux provisions	0.00	
	Intérêts et charges assimilées	0.00	
	Différences négatives de change	0.00	
	Charges nettes/cessions de val. mob. de placem.	0.00	

	TOTAL des CHARGES FINANCIERES	0.00	
RESULTAT FINANCIER			12.99

Compte de résultat 2022

PRODUITS EXCEPTIONNELS			
	Produits exceptionnels / opérations de gestion	0.00	
	Produits exceptionnels / opérations en capital	0.00	
	Reprises / provisions et transferts de charges	0.00	

	TOTAL des PRODUITS EXCEPTIONNELS	0.00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
	Charges exceptionnelles / opérations de gestion	0.00	
	Charges exceptionnelles / opérations en capital	0.00	
	Dotations exceptionnelles aux amort. et prov.	0.00	

	TOTAL des CHARGES EXCEPTIONNELLES	0.00	
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		0.00
	Particip.des salariés aux fruits de l'expansion	0.00	
	Impôts sur les bénéfices	0.00	
	TOTAL PRODUITS		4969.39
	TOTAL CHARGES		4255.23
	BENEFICE OU PERTE		714.16

Bilan 2022

B I L A N de Janvier 2022 à Decembre 2022

B I L A N - A C T I F		VAL. BRUTE	AMOR./PROV.	VAL. NETTE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé	0.00	0.00	0.00
	Frais d'établissement	0.00	0.00	0.00
	Frais de recherche et de développement	0.00	0.00	0.00
	Concessions, brevets, licences	0.00	0.00	0.00
	Fonds commercial	0.00	0.00	0.00
	Autres immobilisations incorporelles	0.00	0.00	0.00
	Avances et acomptes	0.00	0.00	0.00
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		0.00	0.00	0.00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	0.00	0.00	0.00
	Constructions	33329.97	-5161.52	28168.45
	Installations techniques, matériel et outillage	0.00	0.00	0.00
	Autres immobilisations corporelles	9728.88	-8819.62	909.26
	Immobilisations en cours	0.00	0.00	0.00
	Avances et acomptes	0.00	0.00	0.00
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		43058.85	-13981.14	29077.71
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Participations	0.00	0.00	0.00
	Créances rattachées à des participations	0.00	0.00	0.00
	Autres titres immobilisés	0.00	0.00	0.00
	Prêts	0.00	0.00	0.00
	Autres immobilisations financières	0.00	0.00	0.00
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES		0.00	0.00	0.00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		43058.85	-13981.14	29077.71
STOCKS	Matières premières et autres approvisionnements	0.00	0.00	0.00
	En cours de production (biens)	0.00	0.00	0.00
	En cours de production (services)	0.00	0.00	0.00
	Produits intermédiaires et finis	0.00	0.00	0.00
	Marchandises	0.00	0.00	0.00
TOTAL STOCKS		0.00	0.00	0.00
CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	0.00	0.00	0.00
	Créances clients et comptes rattachés	0.00	0.00	0.00
	Autres créances	0.00	0.00	0.00

Bilan 2022

B I L A N de Janvier 2022 à Decembre 2022

B I L A N - P A S S I F			
CAPITAUX PROPRES	Capital	0.00	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	0.00	
	Ecart de réévaluation	0.00	
	Réserve légale	0.00	
	Réserves statutaires	0.00	
	Réserves réglementées	0.00	
	Autres réserves	33852.14	
	Report à nouveau	0.00	
	RESULTAT DE L'EXERCICE	714.16	
	Subventions d'investissement	0.00	
	Provisions réglementées	0.00	
	TOTAL CAPIATUX PROPRES		34566.30
	PROVISIONS / RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques	0.00
Provisions pour charges		0.00	
TOTAL PROVISIONS		0.00	
DETTES	Emprunts obligataires convertibles	0.00	
	Autres emprunts obligataires	0.00	
	Emprunts et dettes auprès d'établ. de crédit	0.00	
	Emprunts et dettes financières divers	0.00	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0.00	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0.00	
	Dettes fiscales et sociales	0.00	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0.00	
	Autres dettes	2245.61	
	Produits constatés d'avance	0.00	
TOTAL DETTES		2245.61	
	Ecart de conversion passif	0.00	
TOTAL PASSIF		36811.91	

Compte prévisionnels

Réalisé 2022

60400000	ACHATS ETUDES PRESTATIONS			75.00		75.00	
60640000	FOURNITURES BUREAU			110.86		110.86	
60700000	ACHATS DE MARCHANDISES			146.15		146.15	
61350000	LOCATIONS MOBILIERES			98.12		98.12	
61600000	ASSURANCES			645.99		645.99	
62270000	FRAIS D'ACTES CONTENTIEUX			273.20		273.20	
62280000	HONORAIRES DIVERS			150.00	105.00	45.00	
62510000	VOYAGES DEPLACEMENTS			196.50		196.50	
62570000	RECEPTIONS			46.35		46.35	
62610000	TIMBRES			65.88		65.88	
62700000	SERVICES BANCAIRES			89.40		89.40	
62800000	AUTRES SERVICES EXTER DIV			250.00		250.00	
62810000	COTISATIONS			134.00		134.00	
63512000	TAXES FONCIERES			934.00		934.00	
65160000	SACEM			30.25		30.25	
68110000	DOT AMORT IMMOBILISATIONS			1114.53		1114.53	
.....	.Classe.6.....	4360.23	105.00	4255.23
70700000	VT MARCHANDISES				66.00		66.00
75400000	DONS				120.00		120.00
75600000	ADHESIONS				4770.40		4770.40
76800000	AUTRES PRODUITS FINANCIER				12.99		12.99
.....	.Classe.7.....	4969.39	4969.39

Prévisionnel 2023

Dépense

060700000	ACHATS DE MARCHANDISES	300
061500000	TRAVAUX D'ENTRETIEN REPAR	500
616000000	ASSURANCES	700
623000000	PUBLICITE	700
625100000	VOYAGES DEPLACEMENTS	600
626100000	TIMBRES	50
627000000	SERVICES BANCAIRES	100
635120000	TAXES FONCIERES	1 000
681100000	DOT AMORT IMMOBILISATIONS	1 000
628000000	Honraires Géomètre	720

Recette

706000000	PRESTATIONS DE SERVICES	0
707000000	VT MARCHANDISES	150
756000000	ADHESIONS	2 200
754000000	DONS	1300,00
768000000	AUTRES PRODUITS FINANCIER	0

Total

5 970

Total

5 000